



# 1<sup>ère</sup> COMPAGNIE D'ARC DE CHAMBÉRY

Section du club handisport de l'agglomération chambérienne  
N° agrément J.S. : 0173231 / Affiliée FFH : 22.73.1092 / FFTA 33.73 1 / Siret : 441 287 968 000 16  
Mail : [arc.chambery@gmail.com](mailto:arc.chambery@gmail.com) / Site : <http://www.arcchambery.fr>  
LABEL OR - LABEL CITOYEN DU SPORT



La date de la réunion est fixée au **jeudi 21 Janvier** en visio, à **19h00** (2h30).

## ORDRE DU JOUR

A l'agenda :

1. revue des actions pour partage
2. point financier
3. point sportif
4. point d'avancement spécifique sur le projet "pas de tir couvert"

## Compte rendu Commission administrative, de la section tir à l'arc, du CHAC

Date : 21/01/21

Ouverture de séance : 19h00

Fin de séance : 21h30

Présent : Francis, Damien, Sarah, Claire, Mathilde

Excusés : Marc D., Jerome, Roméo.

### **1- revue des actions**

de nombreuses actions réalisées sur ses 2 derniers mois.

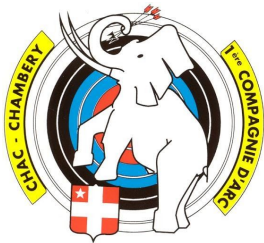
Un échantillon sur ce qui a été fait

- Site internet et facebook en vie et animé régulièrement
- 2 articles journaux : emilien sur le journal de chambéry de décembre, la rentrée décembre avec les jeunes sur le dauphiné libéré
- Retour positif sur la demande de subvention haut niveau faite en septembre, malgré la crise sanitaire, les sommes seront plus faibles. Nous serons fixé en Avril 21
- Dossier subvention France Campagne, complément d'information fourni, nous attendons les retours (dossier en cours de traitement depuis 1 an et demi).
- Gestion presque "hebdomadaire" des entraînements, au vu de la situation sanitaire, qui demande beaucoup de coordinations
- Réservation de Mager, via le site internet (mise en place), pour un accès en autonomie
- Projet "pas de tir couvert" en cours

Pour les actions en cours, entre autre :

- Continuité de la communication sur tous les vecteurs a notre disposition
- Proposition d'une nouvelle date pour l'AG du CHAC, à confirmer.
- Travaux à Mager prévus sur le printemps (pour finir les gardes)
- Un rideau de 70m à terre, contacter la mairie pour réparation
- Projet "pas de tir couvert" en cours
- ...





# 1<sup>ère</sup> COMPAGNIE D'ARC DE CHAMBÉRY

Section du club handisport de l'agglomération chambérienne  
N° agrément J.S. : 0173231 / Affiliée FFH : 22.73.1092 / FFTA 33.73 1 / Siret : 441 287 968 000 16  
Mail : [arc.chambery@gmail.com](mailto:arc.chambery@gmail.com) / Site : <http://www.arcchambery.fr>  
LABEL OR - LABEL CITOYEN DU SPORT



## 2- Point financier :

### -Fonctionnement courant

\*Il était prévu une vente de chocolat, via "initiatives" ou la maison "Cémoi", proposé par Francis / Marc. Dans les 2 cas, nous ne souhaitons pas solliciter nos archers à faire du démarchage, en temps de crise sanitaire.

Ceci étant, la solution de ce type de vente (chocolat ou autre) est bonne pour le club, sur sa politique à long terme, cela permettrait une moins forte dépendance aux subventions et cotisations, pour faire vivre le club. Ce sera une action à mener l'année prochaine.

→ *pas de vente de chocolat cette année*

### - Fonctionnement haut niveau :

\* subvention Haut niveau, de l'année en cours, plus faible, statut en Avril 2021.

Equipe Homme en D2. Pas d'équipe jeune cette année à présenter a priori. Possibilité d'aide à l'équipe femme sur la DRE, suivant présentation d'un previsionel.

Pour rappel et explication de cette gestion comptable séparée en 2 : La gestion comptable est séparée entre le fonctionnement courant du club et le fonctionnement haut niveau, d'un point de vue recettes et dépenses, car la gestion est belle et bien séparée. Le tout est bien sûr consolidé en fin d'année.

Le fonctionnement du club est couvert par les cotisations et une subvention communale, pour couvrir les frais courants du club, matériels et l'entraîneur.

La partie haut niveau est seulement subventionnée par la subvention haut niveau (accordée grâce à nos résultats au niveau national) et couvre tous les frais de déplacements, entraînements dédiés et autres frais de l'équipe nationale.

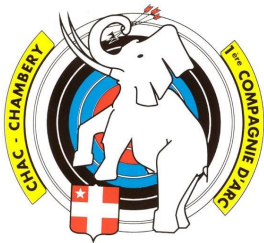
## 3- Point sportifs :

Les débutants ont un fort potentiel, plutôt timide mais réceptif aux consignes sportives. En retard en termes de progression et sur l'achat matériel, dû aux confinements. Les jeunes sont toujours motivés, même avec les arrêts forcés, et c'est une bonne chose. Si possible, prévoir une reprise en extérieur, avec 2 fois par semaine, si possible pour chacun de nous (archers, entraîneur, terrains ...).

Les intermédiaires n'ont pas encore fait de compétition (en retard aussi). Prévoir aussi plus d'entraînements sur l'extérieur pour arriver à les amener à un niveau suffisant pour tirer en extérieur et représenter le club aux compétitions.

Pour les adultes, enjeu de reprise du physique rapidement, et sur le début de printemps, afin d'aborder la saison extérieur avec un avantage physique.





# 1<sup>ère</sup> COMPAGNIE D'ARC DE CHAMBÉRY

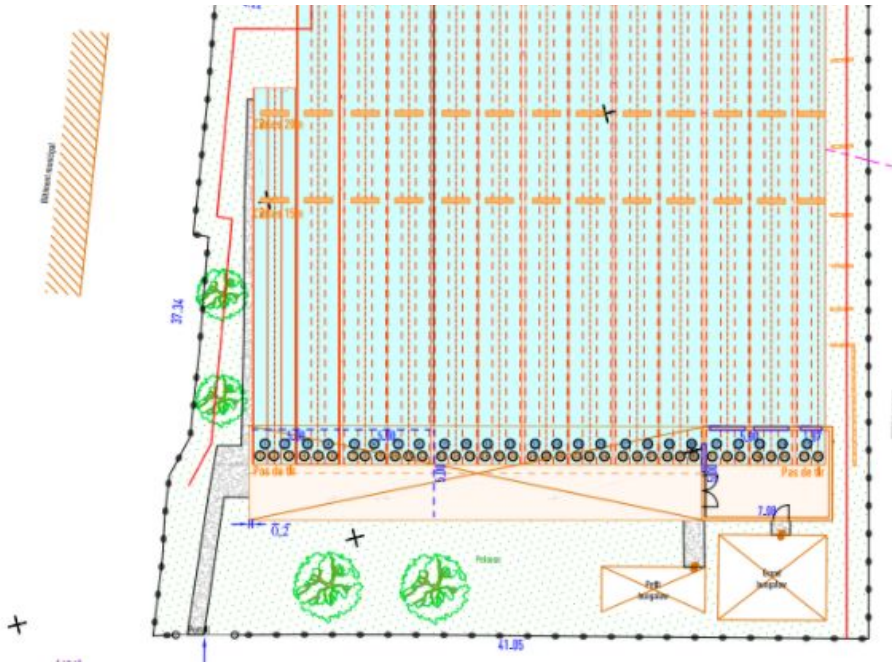
Section du club handisport de l'agglomération chambérienne  
N° agrément J.S. : 0173231 / Affiliée FFH : 22.73.1092 / FFTA 33.73 1 / Siret : 441 287 968 000 16  
Mail : [arc.chambery@gmail.com](mailto:arc.chambery@gmail.com) / Site : <http://www.arcchambery.fr>  
LABEL OR - LABEL CITOYEN DU SPORT



Nous avons à disposition un terrain en extérieur, pas encore équipé au top ... nous y travaillons !

## 4- point d'avancement spécifique sur le projet "pas de tir couvert"

Le plan du terrain nu :



Le projet :

Explication de l'une des options réfléchies, à formaliser avec des plans plus détaillé, sur le principe :

- un bâtiment (pas de tir couvert fermé + bureau + local matériel) qui remplacerait les 2 bungalow, jusqu'au premier arbre.
- un pas de tir couvert sur l'actuel pas de tir,
- un autre 1m plus loin, pour un pas de tir non couvert.
- des cibles mobiles pour répondre aux différents pas de tir

Le tout pour être capable de tirer par tous les temps à toutes distances, en entraînement ou compétition, afin d'être plus efficace, performant, accueillir de nouveaux licenciés...

Nous devons maintenant monter le dossier et le défendre ! Nous vous le présenterons quand il sera plus abouti.

## Fermeture de séance 21h30

Prochaine séance commission : date non précisé encore. Cela dépendra de la prochaine AG du CHAC, et de la situation sanitaire.

